

Le PLR salue la décision du Conseil national de renoncer à taxer les carburants

Berne, le 13 septembre 2011

Communiqué

Le PLR salue la décision du Conseil national de renoncer à taxer les carburants

En soutenant une motion du PLR contre la bureaucratie, le conseil des Etats donne également un signal fort en faveur de l'emploi

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux salue la décision prise aujourd'hui par le Conseil national de renoncer à l'introduction d'une taxe sur les carburants. Le renchérissement de l'essence aurait entraîné des coûts insupportables pour les entreprises et les citoyens. Alors que la Suisse fait face à la menace grandissante d'une crise économique, l'introduction d'une telle taxe aurait été fatale pour la consommation privée ainsi que pour l'emploi. Concernant la compensation des émissions de CO2, le PLR exige des autres partis bourgeois qu'ils reviennent à la raison : nous pouvons tenir l'objectif des 20% de réduction des émissions seulement dans le cas où la compensation suit un ratio de 50% en Suisse et de 50% à l'étranger. Le parlement devrait cesser de jeter de la poudre aux yeux des citoyens: la compensation des émissions en Suisse uniquement n'est pas réalisable. Nous avons besoin d'une politique honnête et pragmatique qui protège le climat et garantit l'emploi – par amour de la Suisse.

Aujourd'hui, le Conseil des Etats a également donné un signal fort en faveur de l'emploi. Comme le Conseil national, il a soutenu une motion du groupe libéral-radical contre la bureaucratie absurde. Cette motion exige que l'Etat décharge les entreprises de la production d'informations statistiques. Dans le contexte actuel, il s'agit d'une charge supplémentaire qui pénalise les PME et menace les emplois. Le PLR s'est déjà engagé avec succès pour la simplification du droit comptable. Avec son initiative populaire « Stop à la bureaucratie », il continue de faire pression.

Contacts:

† Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 447 99 07

† Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

† Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41